

Guéret, le 03 mai 2019

Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2019 La sensibilisation des jeunes aux risques liés à l'alcool, les stupéfiants et la vitesse inadaptée ou excessive seront la priorité

En 2018, dans le département de la Creuse, tous les indicateurs des données d'accidentalité affichent une baisse : 6 morts sont à déplorer contre 9 en 2017 et 49 blessés hospitalisés contre 66 en 2017.

Afin de poursuivre la lutte contre l'insécurité routière, la connaissance des enjeux de la prévention routière est une étape indispensable à la prise de conscience de chacun.

À cet effet, le Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) détermine chaque année les actions de prévention à mener avec l'ensemble des partenaires de la sécurité routière (la Gendarmerie Nationale, Salesse formation, UCAB, UFOLEP, UFOLEP 23, Prévention Maïf, Impro Le ribe Le Grand-Bourg, IME Grancher de Guéret, l'AGARDOM, la MSA Limousin, le Conseil départemental de la Creuse, l'ANPAA, le Conseil Départemental d'accès aux Droits et la DREAL Nouvelle-Aquitaine) selon des axes prioritaires définis par le Document Général d'Orientation de la sécurité routière.

Le PDASR 2019, que Madame la Préfète de la Creuse vient d'arrêter soutiendra cette année **30 actions** contre 26 en 2018, selon 7 thèmes, qui se dérouleront tout au long de l'année :

- La sensibilisation des jeunes : 8 actions
- Les conducteurs de 2 roues : 5 actions
- La prévention et la pédagogie de la route : 7 actions dont 3 actions de communication sur les aires de repos de la RN 145
- L'information des seniors : 4 actions
- La prévention du risque routier professionnel : 3 actions
- La vitesse : 1 action
- Les addictions (alcool et stupéfiants) : 2 actions

Une opération « Cocktail à Gogo » concernant la sensibilisation aux addictions à destination des collégiens et des lycéens du département, sera portée par le PDASR et financée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

**N'oublions pas qu'en matière de sécurité routière
« nous sommes tous touchés, tous responsables »**

Contact Presse : Nelly BLOSSIER - Tél 05.55.51.59.68
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr

